Caminando

En marche !

Vol.27, No.2, avril 2009

CAMINANDO - REVUE DE RÉFLEXION ET D'ENGAGEMENT
DU COMITÉ POUR LES DROITS HUMAINS EN AMÉRIQUE LATINE

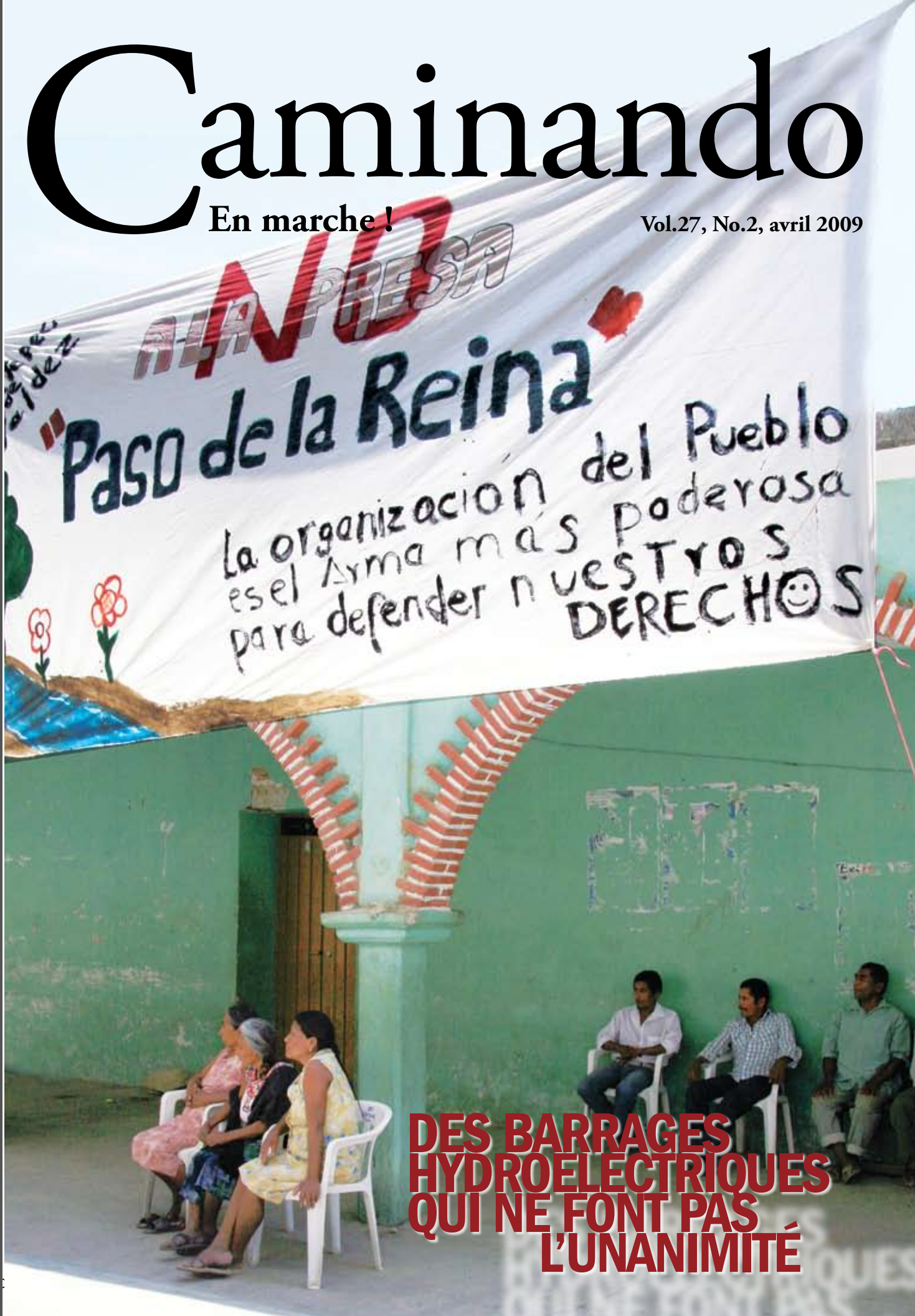

DES BARRAGES HYDROÉLECTRIQUES QUI NE FONT PAS L'UNANIMITÉ

CONTENU DE LA REVUE

1 ORGANISATION DES MOUVEMENTS DE CONTESTATION FACE À L'AGRESSION DU DÉVELOPPEMENT MARIE-JOSÉE BÉLIVEAU

4 COMPLEXE HYDROÉLECTRIQUE RIO MADEIRA : UN PROJET À CHEVAL SUR 2 PAYS

4 QUIMBO, COLOMBIE

5 UN PROJET HYDROÉLECTRIQUE CONTESTÉ AU BRÉSIL NILTO TATTO

7 DOSSIER MEXIQUE

8 DÉPOSSESSIONS ET PAUVRETÉ : MÉGAPROJETS AU OAXACA CARLOS BEAS TORRES

11 PEUPLES UNIS À LA DÉFENSE DU RIO VERDE ANGELICA CASTRO RODRIGUEZ

12 PASO DE LA REINA, OAXACA, MEXIQUE

MOT DU COMITÉ ÉDITORIAL

Avec cette édition de Caminando, le CDHAL lance sa campagne sur 3 ans de sensibilisation et d'engagement du public sur les impacts sociaux du développement hydroélectrique, "Des barrages hydroélectriques qui ne font pas l'unanimité d'une Amérique à l'autre".

Bonne lecture!

CDHAL

ÉDITION
Marie-Dominik Langlois

COMITÉ ÉDITORIAL
Marie-Josée Béliveau
Delphine Melanson

COLLABORATEURS
MISE EN PAGE
Fernando Calderón

AUTEUR(E)S
Marie-Josée Béliveau
Nilto Tatto

TRADUCTION
Anne Lemieux

Organisation des mouvements de contestation face à l'agression du développement

Par Marie-Josée Béliveau
Présidente du Comité pour les droits humains en Amérique latine

Comment peut-on canaliser les différents mouvements de contestation citoyens dont la voix n'a pas été prise en compte face à des projets de développement agressif affectant leur environnement et leurs droits humains ?

L'agression du développement

Le concept de « *development agression* » (ou agression du développement) a été imaginé par des organisations non gouvernementales (ONG) travaillant avec les peuples autochtones sur des questions de droits humains et sociaux en Asie, en particulier en Indonésie et aux Philippines. Partant du concept de développement lui-même, censé apporter la prospérité aux populations des pays de cette région, ces ONG le comparent plutôt à un nouvelle forme de colonisation.

Elles notent que le terme de « développement » revêt une connotation négative pour de nombreux peuples autochtones et communautés locales. Elles ajoutent que, de nos jours, l'utilisation du concept de « développement durable » qui, plut[ot que de bénéficier aux populations engendre la pauvreté. L'utilisation du terme « durable » est alors plutôt considéré comme une stratégie permettant d'imposer des modèles de développement exogènes ayant bien peu d'impacts positifs finalement pour les communautés locales et autochtones.

Selon la définition de ces ONG d'Asie, le *development agression* devient possible grâce à la connivence de trois acteurs majeurs : les banques internationales (par exemple la Banque interaméricaine de développement - BID -, le Fonds monétaire international - FMI -, etc.), les États nationaux et les multinationales. Il peut se manifester sous différentes formes. Les barrages hydroélectriques, l'exploitation forestière, minière ou pétrolière, l'agriculture et la pêcherie industrielles, les projets touristiques ainsi que la construction de routes en sont quelques exemples. Aussi, différentes conditions favorisent particulièrement le développement-agression dans certaines régions du monde. Par exemple, l'abondance des ressources naturelles ainsi que la rareté et la valeur des ressources peuvent susciter spécifiquement la convoitise des entreprises. La faiblesse des cadres légaux des États nationaux encourage aussi l'investissement puisque cela signifie que l'entreprise sera facilitée dans son projet.

Le *development agression* procède selon un schéma classique. Tout d'abord, on assiste à la prospection de la part d'une entreprise qui prendra ensuite la décision d'exploiter ou non.

Photo : Fernando Calderón

LE MOUVEMENT CITOYEN *FRONT DE DÉFENSE DE TAMBOGRANDE*, SITUÉ DANS UNE RÉGION FRUITIÈRE PRODUCTRICE DE MANGUES, A RÉUSSI À FAIRE ACCEPTER LES RÉSULTATS D'UNE GRANDE CONSULTATION POPULAIRE TENUE EN 2001.

Suite à la décision de procéder, l'État légifère dans le but de favoriser « l'investissement » de l'entreprise.

Ensuite, différentes stratégies sont utilisées afin de « faire accepter » le projet par la population. On traite tout d'abord avec les instances les plus susceptibles d'accepter le projet. Moyennant des montants d'argent mirobolants, du prestige, de la création d'emplois, etc., on leur fait miroiter le projet dans le but d'obtenir leur consentement, que l'on utilise ensuite en le brandissant dans les médias dans le but de convaincre les plus récalcitrants au projet, qui consentiront plus facilement à leur tour afin de ne pas être laissés pour compte ou qui seront découragés de manifester leur opposition au projet. Souvent, les manipulations réalisées afin de « faire passer » le projet, ont pour effet de briser les communautés, en suscitant des tensions à l'intérieur de celles-ci. Il s'agit d'une stratégie de « diviser pour mieux régner » pour museler les critiques.

Le *development agression* a différentes conséquences sur les populations, autochtones et les communautés locales. Tout d'abord, il entraîne très souvent le déplacement forcé des populations. Ces déplacements amènent une précarisation des conditions de vie des communautés. De surcroît, il occasionne la violation des territoires, des terres ancestrales et des ressources des communautés. Puis, le *development agression* provoque destruction et dégradation de l'environnement et affecte souvent la diversité culturelle garante de la survie des peuples. Enfin, on assiste à un accroissement de la violence, par exemple étatique et souvent à une militarisation ou para-militarisation des régions affectées.

Participation du public

Avant d'implanter un projet dans un milieu donné, il y a cependant des normes qui encadrent les procédures d'évaluation des impacts environnementaux des projets. Ces normes sont différentes selon les contextes nationaux, bien que certains bailleurs de fonds comme l'ACDI (Agence canadienne de développement international) ou la Banque Mondiale possèdent des normes qu'ils appliquent de la même manière pour l'ensemble des cas.

Ces procédures d'évaluation comprennent généralement un aspect dédié à la participation du public. L'ACDI stipule, par exemple : « non seulement la participation du public au processus d'évaluation environnementale vient souvent renforcer le projet en voie de réalisation, mais elle est obligatoire en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE) »[1].
Puisqu'une participation du public aux prises de décisions est apparemment possible et même encadrée, il est intéressant de se questionner sur le fait que nous assistions à la naissance de nombreux mouvements d'opposition à des projets de développement.

Bien que dans la majorité de ces contextes, il y ait eu un espace réservé à la participation du public dans les études d'évaluation d'impacts environnementaux des projets, cet espace ne semble pas suffire puisque les citoyens ne se reconnaissent pas dans les projets, même après que ceux-ci aient reçu l'aval des autorités.

Tout d'abord, les procédures d'évaluations d'impacts, telles qu'elles existent actuellement, ne favorisent pas nécessairement une réelle participation du public aux prises de décision. Lorsque les promoteurs ou les décideurs parlent de participation du public, le type de participation peut être le simple avis de projet ou la diffusion. Dans ces deux cas, le degré d'emprise du public sur la décision est nulle. La consultation est une autre forme de participation mais ne permet pas, là non plus, un réel degré d'emprise sur la décision et le promoteur n'a aucune obligation de suivre les recommandations et commentaires exprimés par la population.

Ce qui devrait être le réel « développement » des communautés n'est toujours pas pris en compte à la fois par les décideurs et les promoteurs des projets et, à la place, les populations se voient imposer des projets ne correspondant aucunement à leurs désirs.

Les deux types de participation du public valables sont ceux qui sont les moins souvent privilégiés : la concertation et l'acceptation préalable de la population. Ils nécessitent un plus grand effort de la part des décideurs et promoteurs mais, surtout, exigent que les projets soient définis en fonction des populations touchées et nécessitent donc une réelle compréhension et prise en considération des intérêts et des aspirations du milieu et des gens.

Ce qui devrait être le réel « développement » des communautés n'est toujours pas pris en compte à la fois par les décideurs et les promoteurs des projets et, à la place, les populations se voient imposer des projets ne correspondant aucunement à leurs désirs.

Participation et contestation

Ces dernières années, les mouvements de contestation face à des projets de développement de divers types semblent pulluler. Le Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) reçoit régulièrement de l'information de la part de mouvements, en provenance de toute l'Amérique latine et même de l'Amérique du Nord et d'ailleurs. Leur organisation peut varier d'un simple groupe de citoyens à un regroupement de diverses communautés. Parfois urbains, parfois ruraux, ces mouvements ont la particularité de se trouver face à l'imminence de l'implantation d'un projet dans leur milieu et de s'opposer à sa réalisation. Généralement, les mouvements suggèrent un autre type de développement, répondant à leurs aspirations locales et n'ont pas trouvé, dans les modalités actuelles d'évaluation d'impacts des projets, la manière de faire respecter leurs désirs. Ils prennent donc des moyens variés, souvent originaux, pour faire entendre leurs voix et influencer les décisions qui les toucheront directement.

C'est le cas des communautés Achuars du bassin de la rivière Pastaza, de la haute Amazonie au Pérou, face aux projets pétroliers des compagnies Occidental Oxy et Plus Pétrol. Les 10 000 Achuars de la zone vivent *« de la pêche, de la chasse et de l'agriculture en harmonie avec notre environnement »*. Leurs représentants réclament le droit de maîtriser leur propre développement et rejettent le développement qui leur est imposé. *« Le pétrole, ce n'est pas le développement »* ajoutent-ils tout en demandant le respect des formes de vie alternatives et de leur vision du monde. Face à la contamination du fleuve Pastaza et de leurs territoires, causés par l'extraction de l'or noir, les Achuars demandent présentement la création d'une réserve de la biosphère dans la partie de leurs territoires ancestraux ayant échappé à l'invasion de l'industrie pétrolière[2].

Dans une autre région du même pays, le mouvement citoyen *Front de défense de Tambogrande*, situé dans une région fruitière productrice de mangues, a réussi à faire accepter les résultats d'une grande consultation populaire tenue en 2001. Ici aussi, deux visions du développement s'opposent face à un projet minier de plus de 400 millions de dollars. L'entreprise minière canadienne doit finalement plier bagage à la suite du référendum où 98% de la population s'est prononcée en opposition au projet. Aujourd'hui, les tenants du « *No a la mineria* » doivent pourtant reprendre du service, car, malgré que leur lutte soit devenue un symbole de consultation populaire exigée par et pour les citoyens, le projet semble de nouveau dans la mire de l'État péruvien.

En Bolivie et au Brésil, un grand projet de barrage modifiera complètement une grande région de la forêt amazonienne, le cours d'une rivière et les territoires des populations rurales. Le projet est mis de l'avant par le Brésil auquel il bénéficiera principalement puisque l'électricité produite est destinée aux mégapoles du pays. Ce complexe hydroélectrique est un groupe de projets faisant partie de l'initiative pour l'intégration de l'infrastructure sud-américaine (IIRSA) dont l'objectif est l'intégration de la région nord du Brésil, de la Bolivie et du Pérou. Au Brésil et en Bolivie, des organisations se sont unies pour former le *Movimiento de Afectados por Represas de Brasil* (MAB). Ce mouvement (né en 2007) maintient que le projet viole la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et aura des impacts sur les territoires, les modes de vie ainsi que sur les coutumes des autochtones de la région.

Avec le projet, la région sera soumise à une augmentation des inondations qui occasionneront le déplacement de populations riveraines, à l'augmentation des maladies endémiques, en particulier celles liées à l'eau (la fièvre dengue et la malaria), et qu'il affectera les activités économiques ainsi que le potentiel de développement de la région en augmentant le débit des affluents. Le MAB demande notamment au gouvernement bolivien d'intercéder auprès du Brésil afin de mettre un terme au projet et de déposer un recours à la Cour Internationale de Justice. Puis, le MAB s'adresse aussi à la Commission interaméricaine des droits humains en faisant valoir que ce projet brime leurs droits fondamentaux.

Ces trois mouvements, fort différents dans leurs compositions ou les tactiques employées, mettent de l'avant le concept de justice environnementale face à des projets de développement qu'ils jugent agressifs pour leurs communautés. Aussi, certaines composantes se dégagent dans leurs revendications : l'importance d'un développement adapté aux populations locales et respectant leur mode de vie; la nécessité de préserver l'environnement et le respect des droits humains. Chacun de ces mouvements avancent le fait que leurs voix n'ont pas été entendues ou prises en compte par les instigateurs des projets. Ils trouvent donc le moyen de se faire entendre ou de se manifester autrement, tout d'abord en regroupant les forces vives du milieu et en visant des objectifs précis : Tambogrande réalise une consultation populaire avec un résultat clair, les Achuars veulent créer une réserve de la biosphère dans leur territoire, tandis que le MAB s'adresse à des acteurs internationaux afin de défendre les droits des citoyens et des autochtones.

Les mouvements décris ici mènent des luttes locales, chacun de leur côté. Bien que certaines expériences aient pu être partagées et même copiées dans certains cas, nous n'assistons pas encore à des actions réellement coordonnées entre les différents mouvements. Pourtant, il est à prévoir que cela amènerait d'immenses avancées pour les luttes locales. Il est peut-être temps de coordonner ce grand mouvement.

Dernièrement, un chef innu du Québec mentionnait à propos des acteurs opposés au projet de barrage hydroélectrique sur la rivière Romaine : « nous sommes nombreux à nous opposer mais nous n'avons pas encore trouvé comment nous unir dans notre lutte ». Et si les droits humains et l'environnement étaient ce qui nous unissait tous ? Peut-être est-ce là le départ d'un réel mouvement de justice environnementale ♦

1 http://www.acdi-cida.gc.ca/CIDAWEB/acdicida.nsf/Fr/REN-218131251-PH5

2 Consultez le contact Racimos de Ungurahui sur Facebook.

Complexe hydroélectrique Rio Madeira : un mégaprojet à cheval sur 2 pays

Situé sur la rivière Madeira, dans l'État de Rondonia, au Brésil, et dans le nord de la Boli vie, le complexe hydroélectrique Rio Madeira a commencé en septembre 2008. Il s'agit d'un projet de 4 barrages (2 au Brésil, un à la frontière et un en Bolivie), qui se réaliserait par phases. Les barrages de Santo Antonio et Jirau, localisés au Brésil, correspondent à la première phase et auraient une capacité de 6500 MW. Les barrages deviendraient la propriété d'un consortium de grandes compagnies, dont Alcoa Aluminium (E-U), Bank Citicorp (E-U), et Suez/ Tractebel (Belgique et France). Le financement viendrait de Furnas Centrais Eléctricas (société d'État brésilienne d'électricité) et de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES) du Brésil. La compagnie brésilienne Odebrecht en réalise la construction.

Le projet a été avancé dans le cadre de l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale de l'Amérique du Sud (IIRSA), promue par des instances financières dont la Banque interaméricaine de développement (BID), associée à la Banque mondiale. En plus de fournir de l'électricité, le projet vise à établir une voie navigable entre la Bolivie et le fleuve Amazone en éliminant les chutes d'eau et les rapides sur la Madeira. Cela devrait encourager la culture du soja, très présent dans l'État et source importante de déforestation. Dans les deux pays, des groupes se sont mobilisés et ont émis des déclarations contre le projet. Au Brésil, l'Agence nationale d'énergie électrique a été occupée par des militants des communautés affectées. Le Brésil connaît déjà un fort exode rural, phénomène que ce projet aggraverait. Les populations des deux côtés de la rivière sont des agriculteurs, pêcheurs ou artisans. On vit notamment de la cueillette de noix. Au Brésil, des bateaux de particuliers assurent un transport riverain qui serait interrompu par la formation du réservoir et de la hidrovia.

CARTE INDIQUANT LES TROIS BARRAGES DU PROJET SUR LE RIO MADEIRA

Au total, le projet va inonder 529 km2 au Brésil et en Bolivie pour les barrages de Santo Antonio et Jirau et déplacer 500 personnes. En Bolivie, les autochtone Pacahuaras seraient déplacés par les inondations et se verraient obligés de s'installer près des établissements de colons, ce qui les exposeraient aux conflits et aux maladies.

Quimbo, Colombie

Le projet de la centrale hydroélectrique Quimbo a été négocié par le gouvernement Uribe, et encadré par le Plan Colombie ou Vision 2019 Deuxième millénaire, dont les bases sont la confiance des investisseurs et la sécurité démocratique. Le méga-projet est le premier à être vendu sous le système d'enchères par la fiabilité. Le projet Quimbo avait été autorisé par le gouvernement et il repose sur un plan économique que les techniciens appellent «par souci de fiabilité», que la Commission de régulation de l'énergie et du gaz est d'assurer «un revenu stable, indépendamment de leur participation quotidienne dans le marché, donnée pour une période de 20 ans, réduisant ainsi le risque de leur investissement. « En argent blanc, afin d'assurer la rentabilité de l'entreprise. C'est là ce qu'on appelle la « confiance des investisseurs » que le gouvernement favorise. Ni plus ni moins. . Les autochtones Huila se mobilisent, socialement et écologiquement responsables, à renforcer la lutte de résistance civile pacifique pour défendre le territoire de la rivière Magdalena, les communautés de la Colombie et de la biodiversité du Massif.

LA RIVIÈRE RIBEIRA DE IGUAPÉ, À LA FRONTIÈRE DES ÉTATS DE SÃO PAULO ET PARANÁ.

UN PROJET HYDROÉLECTRIQUE CONTESTÉ AU BRÉSIL

Par Nilto Tatto, Institut socio-environnemental

Alors que certains pays réévaluent les coûts et bénéfices des centrales hydroélectriques et ferment des usines ayant causé de graves dommages environnementaux, le Brésil suit, quant à lui, le mouvement contraire. Il récupère d'anciennes centrales hydroélectriques obsolètes, ce qui ravive l'ambition des élites qui détiennent le pouvoir économique et provoque le cauchemar des petites communautés, les plus affectées par les barrages. C'est exactement le cas du projet de centrale hydroélectrique privée Tijuco Alto, sur la rivière Ribeira de Iguapé, à la frontière des États de São Paulo et Paraná.

L'objectif de cette centrale est d'augmenter la puissance énergétique de la Compagnie Brésilienne d'Aluminium[1] (CBA), afin de répondre aux nécessités de production d'aluminium. Ce projet se développe rapidement, sans que les organismes publics responsables analysent les impacts socio-environnementaux.

1 CBA, connectée au Groupe Votorantin est l'une des plus grandes compagnies brésiliennes.

Pourtant, il y a plus de vingt ans, un combat a été initié par les petits agriculteurs, les populations quilombolas[2], les familles caiçaras[3], les communautés autochtones et les mouvements sociaux impliqués dans le développement durable de la vallée do Ribeira. Ils ont, en effet, réalisés de nombreuses marches, manifestations publiques et adressé de nombreuses lettres aux autorités, exprimant le rejet de la population locale à la construction de barrages hydroélectriques sur la rivière Ribeira de Iguapé. Apparemment, les autorités n'ont pas tenu compte de leurs avis.

Aujourd'hui, la population, les organisations environnementales et mouvements de défense de la rivière ayant à cœur la durabilité de la vallée do Ribeira considérée patrimoine naturel

2 Les quilombolas sont des descendants d'esclaves qui ont fui le régime esclavagiste en vigueur au Brésil jusqu'en 1888. Ils vivent dans des communautés isolées appelées quilombos.

3 Les caiçaras sont les descendants du métissage des Portugais et des autochtones brésiliens. Ils ont choisi de vivre loin des centres urbains, près de la mer, dont ils tirent les ressources nécessaires à leur survie.

de l'humanité par l'UNESCO poursuivent leur lutte.
En effet, le gouvernement fédéral poursuit l'idée de construire ce barrage qui ne produira pourtant que 125 KWS mais qui causera cependant des dommages irréversibles à la biodiversité de la région ainsi qu'aux populations.

L'Institut Brésilien de l'environnement et des ressources naturelles (IBAMA) a donné son aval au projet, avec un certain nombre de recommandations, dont une nouvelle réunion publique, l'actualisation du permis d'utilisation de l'eau et l'autorisation de l'organisme chargé de protéger les grottes. Ces exigences, trop peu nombreuses, seront bientôt accomplies si l'IBAMA n'analyse pas de façon responsable les nombreux impacts du projet.

Permis environnemental
Pour construire une centrale hydroélectrique, le projet doit obtenir un permis environnemental accordé par l'agence responsable, à la suite d'une étude des impacts environnementaux, réalisée par le promoteur.

À la suite de la présentation de l'étude par le promoteur en 2005, l'IBAMA a émis un avis en février 2008, concluant à la faisabilité environnementale de la centrale hydroélectrique, sans tenir compte de nombreuses questions : le résultat des audiences publiques, par exemple, où la majorité de la population s'est manifestée contre la construction du projet. L'étude n'a pas tenu compte de plusieurs conseils techniques, y compris provenant du ministère public et des organismes de défense de l'environnement de São Paulo et Paraná, lesquels ont souligné les incohérences et les lacunes dans les études environnementales et qui recommandaient la non-délivrance du permis devant les incertitudes et les risques encourus. Le plus grave, cependant, est que l'organisme fédéral ait complètement ignoré tous les autres plans de développement alternatif pour la région.

Le mouvement contre la construction de la centrale Tijuco Alto et d'autres barrages prévus pour la rivière Ribeira de Iguapé compte sur la participationn de ceux qui sont directement menacés par le projet – les communautés quilombolas et les petits agriculteurs – ainsi que le soutien d'autres mouvements sociaux et environnementaux locaux et de certaines institutions de réseaux d'action nationale.

La décision entre les mains du gouvernement fédéral
L'IBAMA a sollicité des compléments à l'étude, ce qui suggère que l'Institut travaille dans la perspective d'approuver le barrage. Cela a été démontré en août 2006 au cours de la réunion avec le comité des représentants du mouvement. Il était clair pour ces comités que la décision à propos de la construction de Tijuco Alto est entre les mains du gouvernement fédéral.

La législation actuelle exige une analyse complète de tous les projets prévus pour la rivière Ribeira de Iguapé, analyse qui n'a pas eu lieu, ce qui signifie aussi que la construction de trois autres barrages (Funil, Itaóca et Batatal) est toujours envisagée comme une possibilité par le gouvernement fédéral.

Les impacts socio-environnementaux que la construction de quatre barrages provoqueront sur les communautés quilombolas, caiçaras et les petits agriculteurs, de même que sur la forêt atlantique ainsi que le plus grand complexe de grottes du Brésil, sont immenses et ne sont pas suffisamment pris en compte dans l'étude présentée.

Selon l'étude réalisée par le CBA, la construction de la centrale provoquera l'envasement de la rivière et de ses principaux affluents. Les sols fertiles seront inondés et il y aura diminution des inondations qui permettent la fertilisation du sol pour les communautés agricoles en dessous du réservoir. Le PH de l'eau sera également changé, avec la menace de contamination par les métaux lourds, résidus de l'ancienne compagnie minière qui opérerait dans la région. Différents autres impacts sont à noter sur la faune et la flore ainsi que sur le microclimat de la région.

Lettre ouverte au peuple brésilien
Dans la lettre ouverte au peuple brésilien, publiée le 10 mars 2008, la coordination du mouvement contre les barrages de la vallée do Ribeira rappelle :

«Les questions clés, tels que la sécurité du barrage, le nombre de cavités souterraines affectées, la qualité de l'eau du futur réservoir, l'ampleur et l'extension des dommages causés à la population par les «effets indirects» (réduction des zones agricoles, changements dans la population de poissons, augmentation de la concentration de polluants dans la rivière, zones inondées par l'élévation de la nappe phréatique), l'impact de la construction d'un barrage sur l'écologie de la région estuaire de Cananéia-Iguapé et le déplacement de centaines de familles d'agriculteurs directement touchées par la création du réservoir n'ont pas été définitivement répondus, n'ont pas été soumis à des conseils indépendants même s'il y a des doutes sur les conclusions des études contractées par le CBA. «

« Nous voulons que le permis environnemental pour l'UHE Tijuco Alto soit refusé. Nous voulons que l'étude qui prévoit la construction de quatre barrages sur la rivière Ribeira de Iguapé soit re-examinée. Nous voulons que le fleuve continue à couler librement et à alimenter les habitants de la région. Comme nous l'avons déjà dit avant au gouvernement fédéral, nous n'avons pas besoin de grands chantiers, mais d'opportunités pour tous. Nous désirons un autre type de développement, qui donne de réelles possibilités d'amélioration de qualité de vie pour toute la population. Tijuco Alto représente la mort et nous voulons la vie. ♦

Vous pouvez obtenir plus d'information sur le site web de la campagne contre les barrages sur la rivière Ribeira de Iguapé:
http://www.socioambiental.org/inst/camp/R ibeiraEn

DOSSIER
OAXACA, MEXIQUE

COORDINATION : MARIE-DOMINIK LANGLOIS
PHOTOS : FERNANDO CALDERÓN

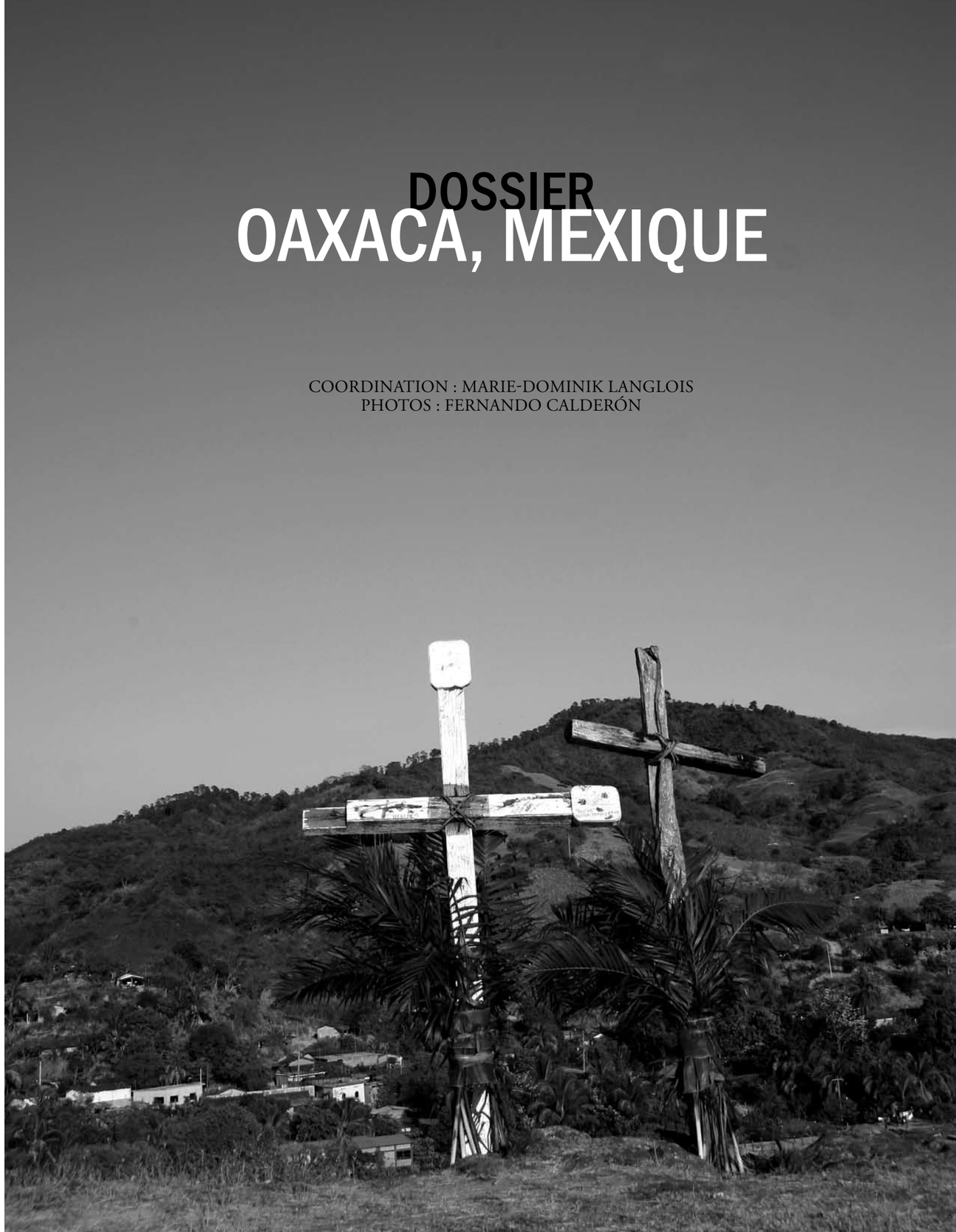

Dépossessions et pauvreté :
MÉGAPROJETS AU OAXACA

Carlos Beas Torres, UCIZONI
Traduit par Anne Lemieux

Sous le prétexte de promouvoir le progrès et le développement, ce que font depuis des années les banques, les gouvernements et les entreprises transnationales, de gigantesques programmes d'inversion, nommés *mégaprojets*, ont été mis de l'avant. Toutefois, peu de gens bénéficient des gains obtenus par ces projets : ils n'enrichissent qu'un petit groupe d'entreprises et de politiciens, en plus de provoquer de la violence, de la pauvreté et de la souffrance pour la majorité de la population.

Au Oaxaca sont nombreux les cas où l'exécution de mégaprojets a causé la dépossession de terres, dont les propriétaires sont les communautés autochtones, le pillage de ressources naturelles, des dommages importants à l'environnement, la déportation de peuples entiers, la ségrégation, ainsi que la violence. Depuis plus de 100 ans et sous la dictature de Porfirio Díaz, les mégaprojets au Oaxaca ont connu un grand essor, dont les bénéfices sont allés aux entreprises étrangères. Ils ont aussi causé de graves dommages aux communautés. À titre d'exempl, des particuliers se sont consacrés au gisement minier *La Navidad*, dans la Sierra du Nord. Son exploitation a eu comme conséquence un grave dommage environnemental : la disparition du Río Grande.

En 1954, un gigantesque mégaprojet a été mis sur pied dans la région de la Cuenca del Papaloapan; des milliers d'hectares de riches terres et plus de 35 communautés mazatecas y chinantecas ont été inondés à cause de la construction du barrage Temazcal et du barrage Cerro de Oro.

Des milliers d'autochtones ont dû quitter leurs terres et être relocalisés en des lieux aussi éloignés que la Vallée del Uxpanapa, et ce, dans des conditions très difficiles. Quelques-uns de leurs dirigeants et de leurs autorités traditionnelles ont même été assassinés et plusieurs menacés.

Les constructions n'ont pas seulement fait perdre des terres d'excellente qualité aux paysans autochtones mais ont aussi relocalisé ces derniers de telle manière que des familles entières ont été séparées. Ceci a détruit d'anciennes communautés, provoquant ainsi un vrai « ethnocide ».

Le barrage *Benito Juárez*, qui a été construit il y a plus de 40 ans dans l'Isthme de Tehuantepec, a causé la relocalisation de la communauté de Jalapa del Marqués, le peuple le plus vieux et qui possède les terres les plus inondées; plusieurs habitants ont cru en les promesses des fonctionnaires, tandis que d'autres ont été menacés. Toutefois, les habitants de Jalapa del Marqués se plaignent toujours que plusieurs promesses faites par le gouvernement n'ont pas encore été réalisées. Depuis un peu plus d'un an, on a également annoncé que l'entreprise espagnole Iberdrola réaliserait de nouvelles constructions afin d'agrandir le barrage *Benito Juárez* pour le convertir en un barrage hydroélectrique. Ceci causerait d'importantes inondations de logements et de terres cultivable.

Depuis plusieurs années, les habitants de Jalapa del Marqués et les autochtones chinantecos et mazatecos se plaignent amèrement du non-respect des promesses et des offres du gouvernement. De récentes mobilisations, telles que celles réalisées par les peuples chinantecos, qui réclament l'attention à propos de leurs plaintes au niveau du barrage *Temazcal*, ont été réprimées.

Un autre cas très connu de dépossession et d'injustice est celui du mégaprojet touristique Bahías de Huatulco, où les comuneros, victimes d'escroqueries, de menaces et d'assassinats, ont été privés de leurs terres et ont reçu de faibles paiements pour leurs terrains. Certains d'entre eux ont même été vendus par FONATUR à des prix très élevés, et ce, à des entreprises hôtelières de capital nord-américain, français et espagnol, pour n'en nommer que quelques-unes.

À la suite de l'annonce du président Vicente Fox de l'exécution du Plan Puebla-Panamá, en 2001, de nouveaux mégaprojets ont vu le jour en Oaxaca, et ce, sans même que la population n'ait été consultée. Dans certains cas, ces projets ont causé de nouvelles saisies, de la ségrégation et de la violence. Au cours des deux dernières années, une dizaine de propriétaires de terres exploitées en commun ont signé des contrats de location au sein les peuples de l'Isthme de La Venta et de La Ventosa pour une période de 30 ans. Ces contrats ont été signés avec des entreprises espagnoles et avec la Commission fédérale d'électricité. Les propriétaires se sont vu livrer leurs terres sous forme d'escroqueries et de pressions, ne recevant en échange que de très faibles sommes d'argent.

À ce jour, deux parcs éolien-électriques ont été construits dans cette zone, ne laissant aucun bénéfice aux peuples, leur créant plutôt de graves problèmes.

Le gouvernement étatique et les groupes caciques qui lui sont lié ont joué un rôle central dans la mise en œuvre des mégaprojets en Oaxaca. Ces groupes sont utilisés pour faire de la pression, harceler et diviser les peuples; dans différentes régions, des hommes à mains armées ainsi que des policiers, ont agi conjointement pour réprimer les opposants.

En dépit des menaces et du harcèlement, plusieurs communautés ont réussi, dans une certaine mesure, à résister et à défendre leur patrimoine. Cependant, dans beaucoup de cas, la mobilisation communautaire n'a pas réussi à freiner la mise en œuvre des mégaprojets. Les luttes, la ségrégation et le manque d'information sont devenus les points faibles des peuples pour la défense du patrimoine.

Aujourd'hui, plusieurs peuples du Oaxaca sont confrontés à de graves menaces concernant leur territoire. Sous un gouvernement étatique tyrannique et sous un gouvernement fédéral dominé par des intérêts étrangers, les entreprises électriques et minières qui possèdent un capital étranger lancent des mégaprojets en prétendant pouvoir s'emparer des terres comme bon leur semble. Dans la région de la Mexteca, les terres des communautés de Yosondua, Ixcatlán, Chalcatongo et Yucutindoo ont récemment été concédées à des entreprises minières, plusieurs de capital canadien. Ce n'est pas un simple hasard si le Président Felipe Calderón a annoncé la construction d'une route moderne qui traversera cette région.

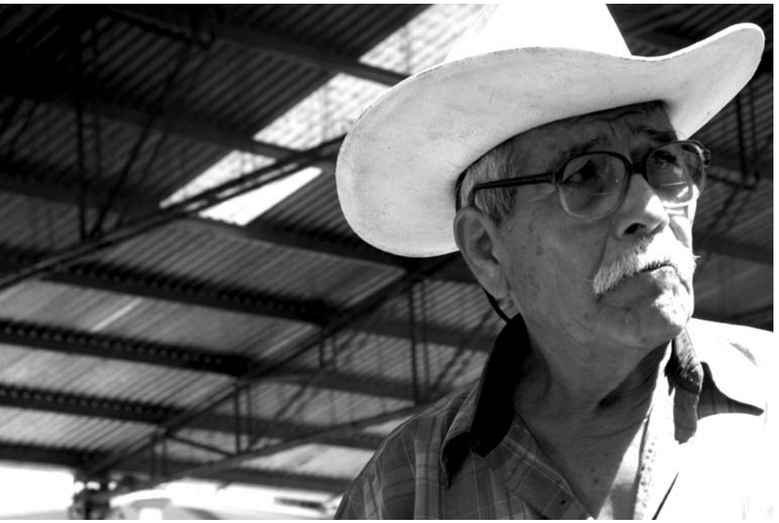

Non loin de là, dans les terres de Tututepec et de la communauté chatina de Tataltepec, le plan de construction du barrage *Paso de la Reina* a été établi. Tout comme celui concernant l'agrandissement du barrage *Benito Juárez*, à Jalapa del Marqués, *Paso de la Reiina* inondera de riches terres et délogera plusieurs noyaux de population autochtone.

De plus, dans l'Isthme de Tehuantepec, l'invasion se poursuit : des dizaines d'opérateurs de la CFE, mais aussi des entreprises espagnoles Iberdrola, Unión FENOSA, Gamesa et Endesa, parcourent quotidiennement les communautés, leur offrant de l'argent en échange de les éloigner des terres exploitées en commun, ou « ejidales ». Selon certaines estimations, plus de 10 000 hectares ont été saisis pour la construction de parcs éoliens. Plusieurs terres de Juchitán et de Unión Hidalgo ont aussi été négociées. Toutefois, les peuples huaves de San Mateo et de San Francisco del Mar n'ont pas abandonné la résistance.

La mise en œuvre de mégaprojets renferme de graves dangers pour les droits et le patrimoine des peuples autochtones du Oaxaca. Jusqu'à maintenant, la défense du patrimoine communautaire s'est produite de façon isolée. Ceci fut une erreur, puisque derrière les mégaprojets se cachent les intérêts des entreprises transnationales et de fonctionnaires gouvernementaux haut placés. Il est donc requis d'informer les communautés afin de confronter avec efficacité ces gigantesques programmes d'investissement. Ces informations leur permettront de comprendre l'ampleur du danger qu'elles affrontent. Il est également requis de dénoncer les violations dont souffrent les peuples, mettant ainsi à vue de tous les dépossessions et les injustices.

Cependant, jusqu'à maintenant, la principale base qui a permis une meilleure défense des droits des peuples fut l'organisation ; il s'avère très difficile pour une communauté divisée de défendre efficacement son territoire. C'est pourquoi il est nécessaire de mettre en œuvre des actions qui unifient les peuples et qui leur permettent, à leur tour, de se joindre à d'autres communautés pour affronter le même ennemi. Or, ce qui demeure fondamental lorsqu'il est question de lancer des mégaprojets, c'est la recherche d'alliances avec des groupes et des organisations qui luttent dans différents endroits ou d'autres pays contre les mêmes entreprises. À titre d'exemple, au Canada, il existe un mouvement de citoyens qui lutte contre les entreprises minières du pays ayant fait beaucoup de dommages en Guyane, au Guatemala, au Brésil et au Mexique.

Toutefois, l'organisation et l'information ne suffisent pas pour freiner la dépossession et la violence causées par la construction de mégaprojets ; la mobilisation et la pression politique sont également requises, car les grandes entreprises et les fonctionnaires gouvernementaux ne sont pas intéressés par le droit des peuples. Les gouvernements, tels que ceux de Felipe Calderón et de Ulises Ruiz, ont démontré qu'ils sont capables de violer les lois et de malmener les peuples dans le seul but de satisfaire leurs intérêts, soit les mêmes que ceux des grandes entreprises étrangères.

Jusqu'à maintenant, la lutte des peuples du Oaxaca faisant face aux mégaprojets s'est faite de façon isolée. L'un des plus grands défis du mouvement citoyen de l'État est de poursuivre la résistance grandissante de nos communautés face à la dépossession, à l'injustice et à la violence engendrées par les grands programmes d'investissement. Seule la lutte organisée du peuple du Oaxaca et de leurs alliés pourra mettre fin aux projets de mort et de pillage qui provoquent le capitalisme globalisateur et les maux gouvernants ♦

Peuples unis pour la défense du Río Verde

Angélica Castro Rodríguez, EDUCA

Depuis 1966, la Commission fédérale d'électricité réalise diverses études dans le lit du Río Verde – localisé dans la Sierra du sud et sur la côte d'Oaxaca – afin de déterminer les caractéristiques hydrologiques, géologiques, atmosphériques et sociales, ainsi que le potentiel hydroélectrique de cet important bassin du pays. Ceci confirme ce que les grands-parents et les ancêtres de la municipalité de Santiago Ixtayutla racontent depuis les années soixante : les gens de l'extérieur de la communauté, sans avis ni permis des autorités municipales, sont venus faire diverses études sur le Río Verde et sur l'environnement qui l'entoure. Ces études, réalisées par la CFE il y a plus de quarante ans, sortent maintenant à la lumière. Elles représentent les bases pour lancer la construction du barrage hydroélectrique Paso de la Reina.

Le 24 mars 2006, la Commission fédérale d'électricité a officiellement annoncé la construction du projet hydroélectrique Paso de la Reina, avec un investissement de 600 millions de dollars, soit un investissement similaire à celui du projet El Cajón, au Nayarit. À partir de ce moment, la Commission fédérale d'électricité a convoqué des réunions avec le gouvernement étatique et les gouvernements municipaux. Cependant, les coûts, les conséquences du projet sur les municipalités qui en seront affectées et les impacts causés par la construction du barrage n'ont pas été présentés.

Depuis le mois de février 2006, la Commission fédérale d'électricité a rendu visite aux localités afin de présenter une partie du projet, intitulé Exploitation hydraulique d'usages multiples Paso de la Reina. Ce dit barrage possédera un rideau de 195 mètres et affectera aussitôt 3100 hectares localisés dans six municipalités, soit Santiago Ixtayutla, Tataltepec de Valdés, Santiago Jamiltepec, Santiago Tetepec, Santa Cruz Zenzontepec et Villa de Tututepec de Melchor Ocampo, en plus de 15 localités sur la côte d'Oaxaca. Ces dernières seront intégrées par la population autochtone mexteca, chatina et afro-métisse.

Les visites et les réunions réalisées par la Commission fédérale d'électricité dans les communautés éventuellement affectées ne sont pas transparentes. La méthodologie utilisée est également peu appropriée. Par exemple, elles ne se font pas dans la langue maternelle des communautés et ne respectent pas leurs instances internes de prise de décision. Elles ne sont réalisées qu'en fonction des bénéfices que comporte la construction du barrage, sans tenir compte des possibles dommages. Par conséquent, les communautés ne tiennent pas compte d'une information appropriée et précise pour prendre une décision adéquate à propos des travaux, lesquels ne font pas partie de leurs nécessités immédiates. Ce qui s'avère plus important, dans quelques-unes des communautés, est que ces dernières ont été sous pression et conditionnées en faveur de la construction de travaux de développement pour la Commission fédérale d'électricité. Elles ont été invitées à visiter, par exemple, Infiernillo, Agua Milpa, El Cajón et Yesca sans pouvoir interagir avec les personnes affectées par la construction de ces barrages. La visite ne vise qu'à faire connaître les installations de ces dits travaux.

En plus des visites de la CFE, des forums informatifs, intitulés Pour la défense de l'eau, du territoire et du développement des peuples autochtones, ont commencé à avoir lieu dans certaines communautés afin de les informer sur les conséquences de la construction d'un barrage, mais surtout d'entendre d'autres communautés où des barrages ont déjà été construits (Jalapa del Marqués; Oaxaca et El Cajón; Nayarit), où des barrages sont sur le point d'être construits (Arcediano; Jalisco) et où les travaux ont été interdit à cause de l'organisation communautaire et des droits des communautés (La Parota; Guerrero). Face à la violation des droits à l'autonomie et l'autodétermination, au territoire et au droit à l'information, ainsi qu'à la consultation des peuples autochtones, les gens ont considéré urgente la nécessité de s'organiser au niveau régional et de mettre sur pied le Conseil des peuples unis pour la défense du Río Verde. Ce conseil a été créé le 9 juin 2007, à San José del Progreso Tututepec, à côté du barrage Derivadora Ricardo Flores Magón. Il a été intégré par les communautés de Tataltepec de Valdés et de Santiago Ixtayutla.

L'objectif principal du conseil vise à faire un suivi sur les activités nécessaires à entreprendre pour défendre leur territoire, l'eau et les ressources naturelles. Ses membres utilisent des ressources étatiques, nationales et internationales légales qui sauvegardent et protègent les peuples autochtones, tels : le Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels de l'Organisation des Nations Unies, la Convention 169 relatives aux peuples autochtones et aux tribus de l'Organisation internationale du travail (OIT), la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, la Constitution politique des États-Unis Mexicains et la Loi relative aux droits des peuples et des communautés autochtones d'Oaxaca.

Afin d'améliorer son fonctionnement, le conseil est divisé en deux zones, la première étantcelle de Santiago Ixtayutla et la seconde étant celle de Tataltepec de Valdés. Chaque zone tient des réunions bimensuelles et se rencontre au cours de forums ou d'activités de rapprochement avec d'autres mouvements.

Les conseillers et les conseillères savent que le processus de défense du territoire et des ressources naturelles sera extrêmement long. C'est pourquoi leur devoir principal vise à informer les localités qu'elles seront éventuellement affectées par la construction du barrage et de les inviter à s'intégrer au Conseil des peuples unis pour la défense du Río Verde, toujours en aillant comme objectif d'exiger, d'une manière commune, le respect de leurs droits ♦

PASO DE LA REINA

Le projet hydroélectrique Paso de la Reina serait construit dans la localité de Rio Verde, une région autochtone côtière dans l'ouest de l'État de Oaxaca, au Mexique. Le barrage aurait une puissance de 990 MW et la superficie inondée serait de 31 km2. Le promoteur du projet est la Comisión Federal de Electricidad (CFE), une société d'état mexicaine. Au terme du projet, le nombre de personnes déplacées s'élèverait à 25 000, réparties entre six municipalités, dont Santiago Ixtayutla, Tataltepec de Valdés, et Santiago Jamiltepec. Il s'agit d'une population de paysans mixtèques, chatinos, et afro-descendants. Il s'agit d'une des régions les plus défavorisées de l'État de Oaxaca. La région compte aussi le Parque Nacional Lagunas de Chacahua, prisé comme un refuge d'oiseaux migratoires, qui serait perturbé par les inondations.

OAXACA MEXIQUE

Les hommes et les femmes des municipalités et des communautés affectées par le projet hydroélectrique Paso de la Reina, les organisations civiles et communautaires, ainsi que les réseaux nationaux de mouvements sociaux se sont réunis à Tataltepec de Valdés, Oaxacam Mexique, les 27 et 28 février 2009 pour participer au 5e forum pour la défense de l'eau, du territoire et du développement des peuples indigènes et ce, dans le but de renforcer la coordination régionale et les alliances, ainsi que d'entreprendre des actions communes pour la défense des ressources naturelles.

À l'issue du forum, ils ont émis une déclaration, dont nous vous présentons quelques extraits.

Sur les photos, communauté autochtone chatina de Tataltepec de Valdes, Oaxaca, Mexique.

Nous considérons :

1° Que le projet hydroélectrique d'usages multiples Paso de la Reina met en danger la vie des peuples indigènes et des paysans de la région;
2° Qu'il représente une menace pour l'écosystème du bassin du fleuve Vert et du Parc national de Chacahua, entre autres;
3° Que ce projet obéit aux politiques économiques néolibérales dont seules les grandes entreprises transnationales bénéficient, et qu'il engendre le déplacement forcé des communautés de leurs territoires;
4° Qu'il viole les droits les plus fondamentaux des peuples indigènes et des paysans, tels l'autodétermination, la consultation et l'information, en plus de la décision d'exploiter leurs terres, les territoires et les ressources naturelles;
5° Que ce type de projets de "développement", qui se croient être en mesure d'améliorer la qualité de vie des communautés, génèrent une très grande pauvreté et marginalisation.

Nous réaffirmons :
1° Que la lutte du Conseil des peuples unis pour la défense du fleuve Vert est une lutte qui s'alimente de l'indignation de nos peuples pour l'application de projets contraires aux intérêts de la population;
2° Que les efforts sont fournis par les peuples affectés et non par les partis politiques;
3° Que nous faisons de cette lutte celle des autres peuples et mouvements sociaux qui s'opposent à ces projets de développement néolibéraux;

Nous exigeons :
- Au gouvernement de l'État qu'il s'abstienne de promouvoir la division et la confrontation de nos communautés à travers l'utilisation de programmes sociaux pour étayer la construction du barrage hydroélectrique Paso de la Reina, mais en promouvant, par exemple, un programme d'alphabétisation pour adultes;
- L'annulation des études de faisabilité, la sortie immédiate de la Commission Fédérale d'Électricité de la région, ainsi que le démantèlement des campements établis dans nos communautés;
- L'arrêt immédiat des actions de répression contre les mouvements sociaux et la sortie de l'armée mexicaine et des forces policières de nos communautés.
- L'annulation des mandats d'arrêt délivrés contre les partisanes et les partisans du Mouvement de résistance contre l'arrêt de la hausse des tarifs au Chiapas, à Veracruz, à Tabasco y à Campeche.

CDHAL

WWW.CDHAL.ORG

211, RUE JARRY EST – MONTRÉAL (QUÉBEC) H2P 1T6 / INFO@CDHAL.ORG / 514.387.5550